



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une gestion saine axée sur les services aux élèves

Rimouski, le 11 septembre 2007 - Une saine et efficace gestion des fonds qui lui sont confiés est au cœur des priorités de la Commission scolaire des Phares. D'autant plus qu'une gestion serrée et rigoureuse permet, en 2007-2008, de maintenir et même de bonifier les services aux élèves, dans un contexte budgétaire plus difficile.

La diminution démographique, l'accroissement des besoins des élèves en difficulté devant recevoir un support particulier à l'école et la décision prise par Hydro-Québec, en 2006, d'abolir le tarif préférentiel qui était accordé aux organismes publics sont parmi les principaux facteurs qui expliquent un resserrement de la situation budgétaire de la Commission scolaire. Rappelons qu'en 2007-2008, un déficit d'opération de 587 000 \$ est prévu. Pour faire face à cette situation, la Commission scolaire a mis en place trois mesures importantes :

- Application de compressions d'ordre administratif;
- Diminution des allocations aux budgets d'opération des établissements;
- Utilisation d'une partie des surplus cumulés.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise que les surplus s'épuisent rapidement, réduisant ainsi la marge de manœuvre de l'organisation.

La Commission scolaire des Phares a fait le choix de privilégier avant tout les services dispensés aux élèves. Malgré le contexte budgétaire, des montants supplémentaires sont investis, en 2007-2008, pour les élèves en difficulté.

Rappelons qu'en juin dernier, la Commission scolaire des Phares adoptait un budget de l'ordre de 103,3 millions de dollars. Un montant de 93,3 millions \$ est réservé aux opérations alors qu'une somme de 10 millions \$ est consacrée aux investissements.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
723-9485